

A savoir

Féminisme : mouvement politique tendant à l'émancipation des femmes et promouvant l'égalité entre les femmes et les hommes dans toutes les sphères de la vie professionnelle, publique et familiale.

Sexisme : attitude, conception selon laquelle les différences entre les sexes entraînent l'attribution de rôles dans la société, dans la famille, dans l'entreprise en fonction de ce genre. Il en résulte des discriminations généralement envers les femmes.

Patriarcat : système social où c'est par principe l'homme qui détient l'autorité dans la famille et dans la société. C'est ce système qui a eu pour conséquence de laisser les femmes aux marges de la vie publique pendant des millénaires.

Viol : acte sexuel imposé par la contrainte physique ou psychologique, et impliquant une pénétration sexuelle, vaginale, anale ou orale ou pénétration par la main ou un objet. Considéré comme une agression sexuelle, il est qualifié de crime dans nombreux pays. Une grande majorité des viols sont commis par des personnes qui connaissent la femme concernée (famille, couple, amis).

Etudes de genre ou *gender studies* : travaux scientifiques portant sur l'organisation sociale des rapports entre les femmes et les hommes et la définition de leurs rôles sociaux. Elles contribuent à l'égalité des femmes et des hommes.

« Le **Parti Socialiste est féministe et agit en faveur de l'émancipation des femmes**. Il œuvre pour l'égalité entre les femmes et les hommes et la mixité de la société. Il garantit aux femmes, l'accès aux droits fondamentaux (santé, éducation, contraception, IVG), et condamne la marchandisation du corps humain » Article 14 de la déclaration de principes du PS



A lire, à regarder

Le XX^{ème} siècle des femmes, Florence Montreynaud, Nathan, 2000. L'histoire des femmes et l'évolution de leur place dans la société au siècle dernier.

Les années mouvement, Françoise Picq, Seuil, 1993. Chronique de la libération des femmes, ses contradictions et son bilan à partir de souvenirs, entretiens et archives.

La parité, Réjane Sénac-Slawinski, « Que sais-je ? », n°3795, 2008. Le livre interroge l'originalité des lois sur la parité et montre comment le succès du mot parité pose la question de l'ordre sexué de notre société.

Le droit des femmes, Evelyne Pisier, Dalloz-Sirey, 2006. Tous les textes juridiques français traitant des droits des femmes, de la Révolution à nos jours.

CEDAW, Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes. Un instrument universel de référence sur les droits des femmes, disponible sur <http://www.un.org/womenwatch/daw/cedaw/text/fconvention.htm>

Pour participer aux travaux de la commission :

Christine Rimbault - chris_rimbault@yahoo.fr et **Andrea Fuchs** - andrea.fuchs@neuf.fr
<http://www.egaliteps75.canalblog.com>

Merci à Michèle Robert-Lauliac et Caroline De Haas pour leur participation.

Document à usage privé - Commission parisienne « Egalité femmes hommes » - juin 2009

Le féminisme POUR les SOCIALISTES



Etre socialiste, c'est être féministe, comme le souligne la Déclaration de principes de notre Parti. C'est d'ailleurs à l'initiative de la gauche et des socialistes, ou avec leur soutien, en s'appuyant sur le mouvement féministe, qu'ont été réalisées les grandes avancées sociales pour les femmes, avancées qui ont permis de faire progresser l'ensemble de la société.

Pourtant, l'égalité est loin d'être réalisée. Toutes les avancées obtenues ces dernières années sont aujourd'hui fragilisées : l'accès à la contraception et à l'IVG est menacé ; les écarts de salaires restent les mêmes ; les femmes sont plus souvent élues adjointes ou vice-présidentes que maires ou présidentes. Si le PS a investi une candidate

pour l'élection présidentielle et a désigné une Première Secrétaire, **la parité est loin d'être généralisée au sein de notre Parti**.

Dans la vie publique, au sommet, les femmes sont peu nombreuses : elles représentent 14% des maires, 8% des cadres dirigeants des grandes entreprises ou encore 33 Prix Nobel sur 766 décernés depuis 1901.

Les femmes ont toute leur place, comme les hommes, dans l'ensemble des domaines de la société. Aujourd'hui encore, certains domaines leur sont réservés et d'autres leur sont interdits. Les coutumes locales ou convictions religieuses font encore parfois peser, particulièrement sur les femmes, des contraintes fortes, en France et dans le

monde.

Il y va de la société que nous voulons construire : **nous voulons une société mixte, émancipatrice pour les femmes et les hommes**. Cela nécessite que nous repensions la vie ensemble sur une autre logique, celle du vivre ensemble équilibré et émancipateur. C'est le sens de l'engagement féministe du Parti Socialiste.

Cette brochure - brève - a vocation à contribuer à faire fi des idées fausses sur le féminisme et à sensibiliser chacune et chacun, par le rappel de quelques dates et chiffres, aux progrès à réaliser en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes et à **l'urgence de mener, au sein du PS comme dans la société, le combat féministe !**



Plaquette éditée par la commission
« Egalité femmes hommes »
du Parti Socialiste parisien



"Le féminisme n'a jamais tué personne, le machisme tue tous les jours" Benoîte Groult

5 IDÉES REÇUES

Idée n°1: Etre féministe, c'est vouloir opposer les femmes aux hommes. **FAUX**

Aujourd'hui, les droits des femmes ne sont respectés dans quasiment aucun des domaines de la société. Etre féministe, c'est faire respecter ces droits pour atteindre l'égalité.

Idée n°2 : La parité a réglé le déficit de femmes en politique. **FAUX**

Le nombre de femmes députées (18,5%) montre que les choses ont évolué mais le problème reste posé. Les partis politiques, dont le Parti Socialiste, doivent s'engager à appliquer la loi en désignant un nombre équivalent de candidats femmes et hommes dans les scrutins uninominaux et comme tête de liste.

Idée n°3: Lorsqu'elles remplissent un formulaire, les femmes doivent préciser : « madame » ou « mademoiselle ». **FAUX**

L'expression « mademoiselle » est une spécificité française, un usage qui qualifie les femmes selon leur situation conjugale. Il est possible de cocher « madame », quel que soit son statut.

Idée n°4: Le féminisme, c'est une idée des années 60-70'. **FAUX**

Le féminisme est une idée qui date d'avant la Révolution Française et qui sera d'actualité tant qu'il existera des inégalités entre les femmes et les hommes.

Idée n°5: Certains titres et professions n'existent qu'au masculin. **FAUX**

Depuis 1998, le gouvernement de gauche a imposé la féminisation de tous les titres, grades et noms de métiers : on dit aujourd'hui « Madame la Maire » et « une pilote d'avion ». De la législation à la pratique, il y a encore du chemin.

Qui n'a jamais pensé que concernant les droits des femmes, finalement « on avait gagné », que le féminisme, c'était une idée « un peu dépassée » ? **Le combat pour les droits des femmes n'a pourtant jamais cessé d'être d'actualité.** Depuis l'arrivée des gouvernements de droite au pouvoir, la situation des femmes a même tendance à régresser : santé, services publics, emploi, violences, menaces sur les subventions du Planning Familial. Tous les indicateurs sont au rouge. **Les militants socialistes ont un rôle déterminant à jouer pour faire évoluer les mentalités.** En luttant contre le sexisme, par des lois, des campagnes et des prises de positions politiques, chaque militant, comme le Parti Socialiste dans son ensemble, peut faire changer la société... vers plus d'égalité.

6 féministes qui ont participé aux combats pour les droits des femmes



Clara Zetkin (1857 – 1933) enseignante et journaliste allemande. Présidente du Secrétariat international des femmes socialistes, ses principaux combats ont été pour le droit de vote des femmes,

le droit au divorce et l'égalité entre les sexes. Elle est à l'origine de la Journée internationale des Droits des Femmes.

Flora Tristan (1803 – 1844)



militante socialiste et féministe. Alors qu'à l'époque, le mouvement syndical français restait exclusivement masculin, elle a milité pour que les femmes y occupent une place. Selon elle, « la femme est le prolétaire du prolétaire même ». Elle a aussi milité activement pour que les femmes aient le droit au divorce.



Alexandra Kollontai (1872 – 1952), militante communiste russe. Elle a mené de nombreuses batailles pour les droits des femmes et a obtenu des droits qui n'existent à l'époque nulle part en Europe : droit de vote, au divorce, à l'éducation, à un salaire égal à celui des hommes et à l'avortement.

Suzanne Lacore (1875, 1975) : militante féministe et socialiste. Institutrice, elle a publié de nombreuses brochures dont *Socialisme et Féminisme*. Elle a participé au gouvernement de Léon Blum en charge de l'Enfance.



Madeleine Pelletier (1874, 1939) : militante socialiste et première femme médecin diplômée en France, elle a beaucoup écrit sur le droit à l'avortement, à l'éducation et l'émancipation sexuelle. Elle a été arrêtée en 1939 pour pratiquer des avortements clandestins



Marie-Thérèse Eyquem

(1913, 1978) : militante féministe et socialiste, en faveur du sport féminin et des droits des femmes, (contraception et égalité dans l'éducation et le travail). Dès 1972, elle proume le principe de quotas en faveur des femmes et obtient en 1977 la création d'un secrétariat national à l'action féminine. En 1978, sous son impulsion, le PS se déclare féministe.



QUELQUES DATES

1924 : baccalauréat identique pour garçons et filles.

1944 : **droit de vote et d'éligibilité.** Le suffrage universel inscrit dans la Constitution de 1848 n'était que masculin. A ce jour, seule une femme, socialiste, a été Première Ministre (Edith Cresson, 1991-92).

1965 : **droit de gérer leurs biens propres** et d'exercer une activité professionnelle sans autorisation maritale. Cette loi met fin à l'incapacité juridique de la femme mariée inscrite dans le Code civil.

1967 : autorisation de la contraception (loi « Neuwirth »). François Mitterrand en avait fait l'un de ses thèmes de campagne présidentielle en 1965.

1975 : **légalisation du droit à l'avortement.** Cette loi a été adoptée contre la majorité parlementaire de droite, avec le soutien des parlementaires socialistes.

1981 : création du premier ministère à la condition féminine par François Mitterrand.

1983 : **loi sur l'égalité professionnelle,** dite loi « Roudy » qui instaure l'obligation d'attribuer un salaire égal aux femmes et aux hommes.

1990 : reconnaissance du viol conjugal, confortée par une loi en 2006.

1999 : **parité inscrite dans la Constitution.** Combinée au scrutin de listes « chabada », elle contribue pleinement à l'accès des femmes aux mandats électifs.

2001 : contraception pour les mineures. La loi allonge le délai pour l'IVG, introduit l'IVG médicale en ville et supprime l'autorisation parentale pour les mineures (contraception et IVG).

En chiffres

21% : c'est la différence de salaire entre les femmes et les hommes, à responsabilités égales. En France, une femme est violée toutes les **10 minutes.** En France, une femme

meurt sous les coups de son conjoint tous les **2 jours 1/2.** **600 €** : c'est la différence mensuelle entre les retraites des femmes et des hommes. **18,5%** : c'est le nombre

de femmes députées. La France est en 18ème place des 27 pays de l'UE. **68%** : c'est la part des tâches ménagères effectuées par les femmes. **30%** : c'est la part de filles inscrites en classe prépa scientifique (75%

en littéraire). **2,5 Mrds d'€** : c'est le montant estimé du coût des violences conjugales en France en 2006. Près de **300 millions** de petites filles ne vont pas à l'école dans le monde.